

La Ministre

Monsieur Serge KANCEL,
Inspecteur général des affaires culturelles
S/c de Madame Ann-José ARLOT,
Cheffe du service de l'Inspection générale
des affaires culturelles
3, rue de Valois
75001 PARIS

Paris, le 15 JAN. 2018

Nos réf. : TR/P/2018/428/CRA

Monsieur l'Inspecteur général,

Les festivals composent aujourd'hui en France un paysage riche et varié qui recouvre l'ensemble du champ culturel : la musique, les arts de la rue, le cirque, la danse, le théâtre, la marionnette, le conte, le cinéma, le livre, la bande dessinée, les arts visuels, l'histoire, le patrimoine.

Les festivals sont très nombreux (près de 2 500 pour le seul champ des musiques, 250 aidés par le Centre national du cinéma et de l'image animée dans le secteur du cinéma). Ce sont des moments attendus de nos concitoyens, et en particulier de la jeunesse qui aime goûter cet « esprit festival », propice aux découvertes d'artistes connus ou émergents, favorisant également de nouvelles formes de sociabilité et de citoyenneté.

Ayant connu un développement foisonnant dans la période de décentralisation, les festivals sont aussi des marqueurs forts d'identité et d'attractivité culturelle, économique et touristique pour un territoire.

Ils témoignent également d'une grande vitalité de la création artistique et jouent un rôle important à la fois pour l'émergence de nouveaux talents et pour la diffusion et la structuration de certains champs artistiques moins présents dans les lieux labellisés. Certains, notamment dans le domaine du cinéma ou du film d'animation, sont très structurants pour ces secteurs. Certains festivals peuvent mener tout au long de l'année des programmes de médiation culturelle souvent très innovants.

Lors du Conseil des ministres du 9 août 2017, j'ai annoncé mon souhait que soit désigné au sein du ministère de la Culture un référent sur la question des festivals.

.../...

Je souhaite que vous suiviez la situation économique et financière des festivals en France et notamment l'évolution de la fréquentation, l'évolution des financements publics et l'impact des coûts liés à la sécurisation des événements, et que vous en établissiez des synthèses annuelles à partir des éléments chiffrés que les directions générales et les services déconcentrés du ministère vous feront parvenir de façon suivie.

Vous vous attacherez également à étudier le cycle de vie des festivals en France ainsi que les phénomènes de concentration qui se développent, notamment dans le secteur de la musique, avec l'apparition de grands groupes qui rachètent des festivals, soulevant des interrogations en matière de diversité et d'indépendance artistique.

Sur ces bases, je souhaite que vous contribuiez à la réflexion sur les conditions d'accompagnement des festivals par la puissance publique. À ce titre, vous serez associé au groupe de travail technique qui devrait être mis en place dans le cadre du Conseil des collectivités territoriales pour le développement culturel (CCTDC) sur le sujet, étant rappelé que le ministère de la Culture fonde son action en faveur des festivals sur les grands enjeux que sont l'excellence et la pluralité de l'offre artistique, la diversité de la vie culturelle sur les territoires et l'élargissement des publics.

Vous vous appuierez sur les services de l'État pour repérer des festivals qui non seulement conduisent des programmations exigeantes et soucieuses de diversité artistique, mais qui animent des territoires où l'offre culturelle est peu présente (monde rural et péri-urbain et dans les départements d'outre-mer), qui développent des actions durables auprès des publics pour leur permettre d'accéder aux œuvres et de participer à la vie culturelle et qui favorisent les échanges entre les diverses expressions culturelles.

Je souhaite que vous me présentiez avant l'été 2018 les premiers travaux que vous aurez menés, notamment sur les questions liées à la concentration ainsi que vos préconisations en la matière. Vous établirez également un diagnostic sur l'intervention de la puissance publique, qui pourra être présenté lors d'un prochain CCTDC. Enfin, je souhaite pouvoir disposer d'éléments annuels d'observation, à la veille de l'été et à la fin de l'année.

Vous conduirez vos travaux avec l'appui de l'ensemble des directions générales et des services déconcentrés du ministère et dans le cadre d'échanges avec nos établissements publics (en particulier le Centre national du cinéma et de l'image animée, le Centre national de la chanson, des variétés et du jazz, le Centre national du livre, le Centre des monuments nationaux) et dans le dialogue qui sera nécessaire avec la profession.

Je vous remercie et vous prie d'agréer, Monsieur l'Inspecteur général, l'expression de ma considération distinguée.



Françoise NYSSSEN

Copies : - Madame Claire GUILLEMAIN, Conseillère chargée de l'action territoriale, du soutien à la création et aux artistes et des relations sociales ;
- Monsieur Hervé BARBARET, Secrétaire général ;
- Madame Régine HATCHONDO, Directrice générale de la création artistique ;
- Monsieur Vincent BERJOT, Directeur général des patrimoines ;
- Monsieur Martin AJDARI, Directeur général des médias et des industries culturelles ;
- Madame Frédérique BREDIN, Présidente du Centre national du cinéma et de l'image animée.